

64ème ASSEMBLEE GENERALE du C.I.F. de la F.F.C.
sous la présidence de M. Clément SCANSAROLI
Samedi 17 Janvier 2009 à 8 h 00 (ouverture des portes)
Espace Conférence des Diaconesses – 18 Rue du Sergent Bauchat – 75012 PARIS

Début des travaux à 8 heures 30 précises, et ce, en raison d'un ordre du jour particulièrement chargé et comportant entre autres questions, divers scrutins importants concernant les quatre prochaines années du Comité Régional. **A ce sujet, nous demandons à l'ensemble des délégués de prendre toutes les dispositions pour participer effectivement à toutes les phases de cette assemblée. Par avance, MERCI !**

Qui peut assister à cette assemblée générale ordinaire. ?

En application des statuts du C.I.F. de la F.F.C., l'assemblée générale du C.I.F. se compose de l'ensemble des délégués(es) élus (es) des associations ré-affiliées pour 2009.

Le (la) délégué (e) élu (e) de chaque association dont le dossier de ré-affiliation 2009 a été déposé au C.I.F. dans les délais prescrits, a été destinataire d'une convocation personnelle datée du 29 décembre 2008 **sans** laquelle, il (elle) ne pourrait pas avoir accès à l'assemblée générale du C.I.F.de la F.F.C. (*Si le(la) délégué(e) titulaire n'a pas reçu cette convocation, ce(cette) dernier(e) est invité(e) à prendre contact aussitôt avec le secrétariat du C.I.F.*). Cette convocation devra être présentée avec une pièce d'identité comportant une photographie sans oublier la licence 2009 signée. Si un(e) délégué(e) suppléant(e) licencié(e), est appelé(e) à représenter effectivement son association, il(elle) devra avoir en main la convocation donnant accès à l'assemblée générale du C.I.F. qui sera adressée exclusivement au(à la) délégué(e) titulaire, et, présenter sa propre licence 2009 signée, ainsi qu'une pièce d'identité avec photographie. **AUCUN CAS NE POURRA ÊTRE EXAMINE AU COURS DE L'ASSEMBLEE GENERALE FAUTE DE TEMPS. Un(e) seul(e) délégué(e) par association sera admis dans la salle des délibérations.**

L'accès à l'assemblée générale n'est autorisé qu'aux membres du Comité Directeur du C.I.F., aux membres élus de la F.F.C. aux membres d'honneur, aux éventuelles personnalités et personnes invitées par le président, et bien sûr aux délégués (es) élus (es) représentant les associations affiliées pour 2009 et enfin au personnel du Comité Régional.

Les candidats(es) à la fonction de membre du Comité Directeur du C.I.F. non délégués(es) élus(es) de leur association n'ont pas accès à l'assemblée générale. Ils (elles) pourront entrer dans la dite salle dès l'ouverture des opérations de vote (*art.7 du règlement intérieur*). A l'assemblée générale du Comité de l'Île de France, des comptes rendus seront faits sur la gestion de l'année écoulée. Il ne pourra être traité au cours de la séance que des questions prévues à l'ordre du jour établi par le Comité Directeur, dont l'approbation du rapport moral, celle du compte rendu financier et du budget prévisionnel 2008/2009, selon les principes des assemblées générales des associations.

AVIS : Le (la) délégué(e) élu(e) des associations ou (son) (sa) remplaçant(e)) qui assistera, le samedi 17 Janvier 2009 à l'assemblée générale du C.I.F. devra, s'il (si elle) n'a pas reçu sa licence 2009, présenter le feuillet jaune de la demande de licence 2009, estampillé par le C.I.F.

LES DIVERS SCRUTINS :

1) Modalités :

Lors des opérations d'enregistrement à l'entrée de la salle des délibérations, le (la) délégué(e) élu(e) de l'association recevra, entre autres documents, le nombre d'enveloppes et de bulletins de vote nécessaires pour les scrutins correspondant au nombre de voix dont dispose l'association au nom de laquelle il (elle) est le mandataire. Ce nombre de voix dont l'indication est portée sur la convocation est déterminé conformément aux articles 9 des statuts de la FFC et 7 des statuts régionaux à savoir :

- de 6 à 20 licences : UNE voix ;
- de 21 à 50 licences : DEUX voix ;
- plus, pour la tranche allant de 51 à 500 licences : UNE voix supplémentaire par fraction de 50 ;
- plus, pour la tranche allant de 501 à 1000 licences : UNE voix supplémentaire par fraction de 100 ;
- plus au-delà de 1000 licences : UNE voix supplémentaire par fraction de 500.

LE VOTE PAR CORRESPONDANCE OU PAR PROCURATION N'EST PAS ADMIS (article 7 des statuts régionaux)

2) Elections des 21 membres du Comité Directeur se répartissant en sept collèges (durée du mandat 4 ANS (2009-2012).

A) Collège général : 14 sièges sont à pourvoir (enveloppes et bulletins de couleur blanche)

Seront déclarés (es) élus (es) les 14 candidats(es) ayant obtenu le plus grand nombre de voix.

B) Les autres collèges : 7 sièges répartis comme indiqué ci-dessous (enveloppes et bulletins de couleur bleue). Seront déclarés élus les candidats et candidates ayant obtenu le plus grand nombre de voix au sein de leur propre collège.

- Collège : « V.T.T. » : 1 siège à pourvoir
- Collège : « B.M.X. » : 1 siège à pourvoir
- Collège : « DAMES » : 2 sièges à pourvoir
- Collège : « CYCLISME POUR TOUS » 1 siège à pourvoir
- Collège : « MEDECIN » 1 siège à pourvoir
- Collège : « CORPS ARBITRAL » 1 siège à pourvoir

3) Election du (de la) Président(e) du C.I.F., présenté(e) par le Comité Directeur nouvellement élu (art.14) (enveloppes et bulletins de couleur « jaune » avec la mention « PRESIDENT ») (durée du mandat 4 ANS).

Les bulletins mentionneront :

« OUI » pour le (la) candidat (e) présenté(e) par le Comité Directeur nouvellement élu (e).

« NON » en cas de refus de ce (cette) candidat(e).

Le (la) candidat(e) sera déclaré(e) élu(e) au poste de Président du C.I.F. de la F.F.C. s'il (si elle) obtient « LA MAJORITE ABSOLUE DES SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMES).

4) Election des représentants du C.I.F. à l'Assemblée Générale de la F.F.C. (art.8 des statuts régionaux, l'article 13 des statuts de la F.F.C. et 3 du règlement intérieur de la F.F.C.(enveloppes et bulletins de couleur « rose » avec la mention « DELEGUES F.F.C. ») (durée du mandat : 1 AN).

Le(les) bulletin(s) sera (ont) à compléter à la main sur les lignes prévues à cet effet, par les délégués des associations en portant les noms **des 6 candidats(es)titulaires choisis(es) et les 6 candidats(es) suppléants (es) éventuels** . Seront déclarés (es) ELUS(ES) comme délégués(es) représentant le C.I.F. à l'Assemblée Générale de la F.F.C., les candidats (es) AYANT OBTENU LE PLUS GRAND NOMBRE DE VOIX (majorité relative).

IMPORTANT :

Attention ! Pour tous les scrutins, en cas d'égalité de voix, le vote sera acquis en faveur du (de la) candidat (e) le (la) plus âgé (e).

CAS DE NULLITE DE VOTES ET BULLETINS :

- ceux comprenant l'inscription manuelle d'une ou plusieurs personnes candidates ou non (*à l'exception du scrutin concernant les candidats(es) pour représenter le C.I.F. de la F.F.C. à l'Assemblée Générale de la F.F.C.*)
- ceux n'émanant pas de l'administration du C.I.F.
- ceux comportant des inscriptions et signes divers.
- bulletins sans enveloppe.
- plus d'un bulletin dans l'enveloppe
- enveloppe vide.
- bulletin laissant apparaître plus de noms que de postes à pourvoir pour le collège concerné.

Enfin, pour faciliter la tâche des personnes appelées à effectuer le dépouillement, les noms des candidats (es) non souhaités (es) par l'électeur, doit (doivent) être rayé(s) horizontalement.

INFORMATION :

Afin d'assurer un bon déroulement du scrutin, les délégués des associations, seront appelés par département (75/77/78/91/92/93/94 et 95) et à l'intérieur de ceux-ci par numéro de club.

Jean Pierre PEGURRI

Secrétaire Général du C.I.F.de la F.F.C.

Chargé de l'Assemblée Générale et des Scrutins.

LES CANDIDATURES

Les CANDIDATURES ci-dessous indiquées, pour le renouvellement complet des 21 postes de membres du Comité Directeur du C.I.F. pour une durée de quatre ans (2009-2012) ont été reçues dans les délais et sont conformes aux critères souhaités ayant permis de les valider.

64ème Assemblée Générale Ordinaire du C.I.F.
17 janvier 2009

Candidatures pour le renouvellement complet des 21 sièges de Membres du Comité Directeur du C.I.F., pour quatre (4) ans (2009/2012)

Collège Général (14 sièges)

BAICRY	Jean-Claude
BARTUCCIO	Théodore
BASTIT	William
* BERNEAU	Dominique
* BOTTEMER	Bernard
* BOUNIOL	Lucien
BRISEUX	Alain
COURTY	Josette
* CRAMETE	Claude
* DA SILVA PEREIRA	Josette
* DAGUE	Christian
DELAMARRE	Yves
* DJIZMEDJIAN	Gérard
HELAINE	Michel
LOUIS	Marc
* MAILLET	Jean-François
* MARGNOUX	Raymond
* PEGURRI	Jean-Pierre
PICQUOT	Cédric
* ROEHR	Henry
* ROY	Patrice
* SCANSAROLI	Clément
TALBOT	Gilles
TINAUGUS	Wilfried
TURGIS	Rémy

Collège BMX (1 siège)

* PHILIPPE Gérard

Collège Corps Arbitral (1 siège)

* REGNIER Jacques

Collège Dames (2 sièges)

BROCHARD	Sylvie
* HUTSEBAUT	Céline
* LEFORT KOVATCHEVITCH	Aude

Collège Loisir (1 siège)

* ANSERMIN Marc

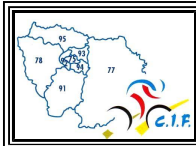
Collège Médecin (1 siège)

Aucun Candidat

Collège V.T.T. (1 siège)

BARTUCCIO	Domenico
* GRENIER	Roger

* Membres sortants



INFOS CYCLISME ILE-DE-FRANCE






PARTIE OFFICIELLE

PRÉSENTATION DES CANDIDATS AU CORPS ÉLECTORAL

CERTAINS CANDIDATS SE PRÉSENTENT AUX ÉLECTEURS.

Nous publions leurs textes et leurs photos parvenus dans les délais souhaités.

Ces textes sont publiés in-extenso sans aucune modification, ni correction.

NOMS PRENOMS	COLLEGE	PROFESSIONS DE FOI	PHOTOS
ANSERMIN Marc	COLLEGE CYCLISME POUR TOUS	<p>Marc ANSERMIN 47 ans Licencié depuis 1972 Ancien coureur de 1ère catégorie arrêt de la compétition en 1997</p> <p>Président du Cercle Cycliste de Coulommiers depuis 1989 Vice-président du Comité Départemental 77 depuis 1992 Commissaire National Educateur BF1 Président de la commission loisirs puis cyclisme pour tous (séries Départementales) depuis 1998 Membre sortant du comité directeur du CIF depuis 2001</p>	
BASTIT William	COLLEGE GENERAL	<p>Chers Passionnés, Chers Licenciés, Chers Parents, Dans le même Club depuis l'âge de 8 ans, coureur, Aide-Educateur, BF1, BF2, Membre du Bureau, Responsable des Ecoles de Cyclisme des Hauts de Seine. Attaché aux valeurs éducatives du monde du Sport et partisan de l'Ecole de la vie à travers le Sport. Je me présente au Comité Directeur du CIF, pour m'engager auprès de vous tous pour aider le Cyclisme à avancer. Nous connaissons des temps durs, dans une société qui ne met pas toujours notre sport en avant, mais cette société c'est aussi nous tous qui la faisons ; donc beaucoup de choses sont possibles. Pour cela le dialogue, les initiatives et l'information seront les bases et les prémices d'une réussite.</p> <p>Il n'y a jamais eu de victoire sans entraînement, il n'y a jamais eu de chef d'oeuvre sans brouillon. Il nous faudra peut être du temps mais nous en prendrons, il nous faudra de la motivation et cela nous en avons. Je souhaite apporter à ceux qui donnent déjà beaucoup de leur temps au Comité, mon aide, mon soutien, mes connaissances dans les Ecoles cyclistes au profit de tous les licenciés de notre Région.</p> <p>Et comme disait Albert Einstein « La vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre. » Alors avançons ensemble, à bicyclette, pour ne pas perdre l'Equilibre de notre Vie.</p> <p>Vive le Sport Merci.</p>	
BRISEUX Alain	COLLEGE GENERAL	<p>En région Ile de France notre sport est en difficulté et lutte pour sa survie. Cela est, pour l'essentiel, la conséquence de l'évolution de notre société. Nous ne disposons que de peu de moyens pour en modifier le cours. Face à ce constat ne rien tenter est la pire des solutions. Nous devons tous, nous les passionnés du cyclisme (compétiteurs, encadrants, organisateurs), œuvrer pour réfléchir et trouver des solutions pour que le cyclisme dans toutes ses disciplines perdure.</p> <p>Licencié de longue date (1976), j'ai toujours essayé de me mettre au service de ce sport et de ses pratiquants. Tour à tour compétiteur de niveau modeste, dirigeant, président de club, organisateur, arbitre national, membre du CDC 93 puis président de ce comité départemental, je suis actuellement disponible pour consacrer une grande partie de mon temps à la vie et la gestion du comité régional d'Ile de France.</p>	
COURTY Josette	COLLEGE GENERAL	<p>Licenciée FFC depuis 1996, mère de deux fils également licenciés FFC, je suis Arbitre Nationale Route depuis 2003, et je suis licenciée au club "UC de la Brie" pour la saison 2009.</p> <p>Je désire m'investir plus intensément dans le milieu cycliste pendant mes loisirs, avant de partir à la retraite, et par la suite à temps plein.</p> <p>Je suis candidate pour le Collège Général du CIF.</p>	
DAGUE Christian	COLLEGE GENERAL	<p>Christian DAGUE 62 ans, marié, deux enfants, deux petits-enfants</p> <p>Président du Comité Départemental du Val de Marne et membre du Comité Directeur du CIF depuis huit ans, Président de la Commission des Jeunes, je souhaite continuer à œuvrer au sein du comité directeur pour les quatre années à venir, en prolongeant la modernisation de notre comité régional par le biais du site internet, et en favorisant l'accueil et la formation des jeunes des écoles de vélo, que trop de clubs négligent et ne découvrent que lorsqu'ils sont juniors.</p>	

HELAINÉ Michel	COLLEGE GENERAL	<p>Michel HELAINÉ(60ans) - VELO-CLUB GARENNOIS Diplôme : BF2 - (TR) - 1re licence : 1964 VC Lisieux (Comité de Normandie) Président de club depuis novembre 2000 Délégué du 92 - Commission Pass'cyclisme Loisirs depuis 2 ans Membre de l'Office Municipal des Sports de La Garenne-Colombes Organisateur de 2 courses de 3e catégorie à La Garenne-Colombes (courses en centre-ville pendant les fêtes de la Ville et le forum des Sports) Retraité des métiers de la communication et de l'imprimerie Projets :Fédérer autour de plusieurs clubs une dynamique pour relancer l'intérêt du cyclisme envers les jeunes - Organiser une course cadets en septembre 2009 - Etc.</p>	
LOUIS Marc	COLLEGE GENERAL	<p>Licencié en Ile de France depuis 1980 en tant que coureur puis dirigeant 5 ans plus tard. Actuellement : Arbitre national licencié à l'E.C.VELIZY 78 et depuis début décembre 2008 Président du Comité Départemental des Yvelines. Ouvert à la concertation, je pense être comme vous, un passionné de notre sport que l'on doit rendre plus attractif. Je souhaite apporter mon concours à la prochaine équipe qui sera élue dans le but de défendre les intérêts des coureurs et de promouvoir notre sport cycliste comme je le fais dans mon département depuis des années.</p>	
TALBOT Gilles	COLLEGE GENERAL	<p>Licencié depuis 1964, je suis passé de coureur pendant 22 ans à dirigeant sans difficulté. J'ai occupé beaucoup de postes qui vont de président de club (pendant 6 ans), secrétaire du comité départemental de l'Essonne et commissaire-arbitre national depuis près de 20 ans, mais surtout dirigeant. Homme de terrain, je veux apporter mon savoir, ma passion et ma vision du cyclisme amateur et me battre pour que le cyclisme redevienne un sport majeur en Île-de-France. Je veux comprendre et réfléchir à de bonnes solutions en matière de communication, sécurité, réflexion cohérente, discussions avec les pouvoirs publics. D'énormes progrès restent à faire.</p>	
TURGIS Rémy	COLLEGE GENERAL	<p>Depuis 1974, année de ma première licence, je suis toujours aussi passionné par le vélo. Par mon expérience du terrain (boueux ou non), j'ai aperçu de nombreuses facettes du cyclisme et je souhaite apporter des idées qui contribueront à développer notre sport au sein du Comité d'Ile de France.</p>	